

**ATTESTATION NAUTIQUE OBLIGATOIRE POUR CE SÉJOUR  
CNI ET AST OBLIGATOIRE POUR LES SÉJOURS 15 JOURS**➤ **À COMPLÉTER** (VOIR NOTICE AU  
DOS) ET METTRE DANS LA VALISE**LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER**

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT ..... .....	NOM ET PRENOM DE L'ANIMATEUR ..... .....
---	--

		CONFIÉ	ARRIVÉE	DÉPART	OBSERVATIONS
<b>vêtements</b>	tee-shirt				
	survêtement				
	sous-vêtement				
	pyjama				
	paire de chaussettes/socquettes				
	pull chaud				
	pantalon				
	k-way ou imperméable				
	short ou bermuda				
	chaussettes ou socquettes				
	maillot de bain				⚠ pas de short de bain pour les garçons
	blouson chaud				
bob ou casquette					

<b>affaires de toilette</b>	brosse à dents et dentifrice				
	gel douche/savon et shampoing				
	serviette de toilette				
	peigne ou brosse à cheveux				

<b>chaussures</b>	paire de baskets				
	paire de baskets usagées pour les activités				
	paire de tongs/sandaes				
	paire de chaussures de marche				chaussure qui tient bien la cheville

<b>divers</b>	petit sac à dos				
	lunettes de soleil				
	crème solaire				HAUTE protection de préférence
	crème anti-moustiques				
	serviette de bain/paréo				
	porte-monnaie avec argent de poche				30€ maximum
	sac à linge sale au nom de l'enfant				
	serviette de table				
	lampe torche avec piles				
	duvet				⚠ obligatoire pour le bivouac en 8 et 15 jours
	gourde				
	gamelle avec couverts				⚠ uniquement pour le séjour 15 jours
	sac à dos 30 litres minimum				
	vos ajouts : .....				



*N'oubliez pas d'adapter les quantités à la durée du séjour de votre enfant. Pour rappel, le linge est lavé pour les séjours de plus de 10 jours, inutile de surcharger la valise.*

### MODE D'EMPLOI

- **Pour remplir ce trousseau**, inscrivez dans la colonne « confié » le nombre de vêtements réellement mis dans la valise (n'oubliez pas de compter les vêtements que votre enfant portera sur lui le jour du départ).

### POUR VOTRE INFORMATION

- **Le linge n'est pas lavé** durant les courts séjours (moins de 10 jours). Il pourra néanmoins être lavé en cas de nécessité.
- **Évitez les vêtements de valeur**, qui pourraient être abîmés durant le séjour. Préférez des vêtements usés qui ne craignent pas d'être salis.
- **Notre assurance ne couvre pas les objets de valeur** qui pourraient être perdus. Nous vous déconseillons donc fortement d'emmener ces objets (console, lecteur MP3, etc.) en séjour. Les téléphones portables sont quant à eux autorisés, en fonction de l'âge et du séjour.
- **Vous pouvez confier de l'argent de poche à votre enfant** ou choisir de le confier à un animateur au départ (dans une enveloppe au nom de l'enfant). Pour les séjours fixes, une somme d'environ 10 euros est suffisante pour couvrir les dépenses de souvenirs ou cartes postales par exemple.
- **Les éventuels médicaments doivent être mis en évidence dans la valise**, placés de préférence dans un sac ou une trousse, accompagnés de leur ordonnance. Ils seront récupérés le premier jour par les animateurs puis placés à l'infirmerie. A noter qu'aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.
- **Ne surchargez pas la valise de votre enfant**, il devra la porter, et il ne part que quelques jours !

### MARQUAGE DES AFFAIRES

- **Le linge doit impérativement être marqué** du nom complet de l'enfant, pas uniquement les initiales.

